

Monsieur FARIKI Temauri
Maire de la Commune
De TUREIA-Polynésie Française

A

Monsieur Jacques CHIRAC
Président de la République
Française

Monsieur Le Président

C'est avec respects que je me suis permis de vous écrire pour une mise au point concernant les atolls de Mururoa et Fangataufa.

L'état donne par an au territoire pour l'après CEP la coquette somme de 18 000 000 000 F CFP ; comme vous le savez Monsieur Le Président tous les essais nucléaires ont été effectués sur les atolls de Mururoa et Fangataufa. Ces deux atolls font partis de la commune de Tureia par les décrets N° 72-407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie Française N° 72-408 du 17 mai 1972 portant création de la subdivision administrative dans le territoire de Polynésie Française.

Mon intention Monsieur Le Président n'est pas de demander une partie des 18 000 000 000 F CFP que l'Etat verse au territoire chaque année mais de vous demander si l'Etat a prévu une compensation pour Tureia parce qu'en cas de fuite ; nous serions les premiers concernés, parce que Tureia se trouve à peine à une centaine de kilomètres des dix atolls de Mururoa et Fangataufa, celle-ci a fait don aux communes de la Polynésie Française du matériel de transport aussi bien lourd que léger et à la commune de Tureia, un élévateur complètement rouillé.

J'estime que Tureia mérite mieux que cela, vu que sa population a toujours collaborée avec les autorités aussi bien militaires que civiles pendant les tirs aussi bien atmosphériques que souterrains en l'an 1968 la population de Tureia à été évacué sur Papeete à cause du tir de la première bombe hydrogène.

Vous voyez, Monsieur Le Président jusqu'où est allé la collaboration de la population de Tureia. A cette occasion le CEP a construit deux blockhaus à Tureia pour servir d'abris aux personnes militaires et civiles affectées à Tureia, ces blockhaus sont toujours en place mais complètement délabrés, les enfants vont jouer à l'intérieur, avec tout le système d'aération recouvert d'amiante qui est dangereux pour la santé des enfants et des propriétaires des terres où sont construits les blockhaus qui essaient de détruire ces blockhaus, jè pense Monsieur Le Président que ce n'est pas aux propriétaires de les détruire mais à ceux qui les ont batis. Sur les deux blockhaus, Monsieur Le Président, je fais appel à votre amour de la vie.

Dans l'attente de vous lire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président l'assurance de mes sentiments respectueux.

Tureia, le 23 juillet 2002,


Le Maire,
FARIKI Temauri